

1. Le tableau de synthèse des mesures

Scénarios contrastés - Tableau de synthèse issu des commissions thématiques - SAGE Sarthe Amont

Qualité des eaux	
Réduire les pollutions diffuses d'origine agricole	
Renforcer la mise aux normes des exploitations agricoles	Q
Favoriser la mise en place de systèmes alternatifs sur les petites exploitations	Q
Améliorer les connaissances en agriculture de conservation : mettre en place des champs de comparaison (conservation, bio, classique)	Q
Inciter à la diversité des assolements (rotation)	Q
Améliorer la vie biologique des sols par une couverture permanente, un allongement des rotations, une réduction du travail du sol, une restitution des résidus de récolte	Q
Avoir recours aux mesures agri-environnementales territoriales (MAET) (y compris hors Natura 2000)	M /Q
Maîtriser les apports d'intrants agricoles (organiques et chimiques) : plans de fumure, tenir compte du ruissellement	Q
Développer l'agriculture raisonnée	Q
Réduire les pollutions des collectivités, des ménages et des industriels	
Améliorer les performances et l'assainissement industriel : . Installation de décanteurs et matériels de recyclage au niveau des industries . Dégrader les effluents industriels par méthanisation . Améliorer le suivi des STEP . Favoriser le fonctionnement en circuit fermé en milieu industriel	Q
Améliorer la collecte et le traitement des eaux pluviales : . Bassins tampons ou noues à l'exutoire des zones artisanales . Bassins tampons sur zones déjà imperméabilisées (agglomérations)	M/Q M
Améliorer les performances de l'assainissement collectif : . Améliorer le suivi des STEP . Améliorer le traitement des STEP de moins de 1 000 Eq/hab . Contrôle strict des boues de STEP . Interdire le rejet si trop mauvais	Q M
Améliorer les performances de l'assainissement non collectif : . Identifier les rejets des particuliers . Sensibiliser sur l'ANC	M M
Analyser la toxicité des sédiments	M
Réduire la pollution liée à l'imperméabilisation des sols : . Inciter les collectivités à une urbanisation de surface réduite	Q M
Subordonner l'autorisation de lotir à la capacité de traitement de la station d'épuration	Q
Réduire les pollutions dues aux pesticides	
Sensibilisation des collectivités, agriculteurs et particuliers aux techniques alternatives, la réglementation, les zones tampon	M/Q
Promouvoir une meilleure gestion de l'entretien des espaces publics (plans de désherbage, meilleure utilisation des produits, suppression de traitement sur certains espaces sensibles)	Q
Interdire le traitement : . en zone agricole sensible . à moins de 5 m des berges et sur les sources imperméabilisées . à moins d'1 m des fossés . dans les lits majeurs, avec maintien en zones enherbées . sur l'ensemble des fossés en amont du chevelu	Q
Publier la liste des produits domestiques indésirables	Q
Accompagner les collectivités et les particuliers pour utiliser des désherbeurs thermiques	Q
Planter des bandes végétalisées sur tout le réseau hydrographique, dont les fossés (élaboration d'une convention de servitudes avec les chambres d'agriculture)	M/Q
Mettre en place des plans de gestion ou d'entretien des fossés de bords de route	M
Valoriser et encourager l'agriculture biologique (communication, fermes de démonstration, mise en place de circuits courts, restauration collective...)	M/Q

Economie d'eau	
Réduire les consommations d'eau	
Engager des opérations d'économies d'eau (collectivités, agriculture, industrie, particuliers)	Qt
Sensibiliser sur les systèmes économes sur le réseau eau potable	Q
Prise de mesures générales pour limiter la consommation (prix/volume distribué)	Qt
Encourager le recyclage et la récupération	
Inciter les acquéreurs de maisons individuelles à s'équiper de citerne de récupération d'eau pluviale ; idem pour les bâtiments industriels et agricoles	Qt
Encourager le recyclage et la récupération des eaux pour les bâtiments collectifs et habitations en double circuits de distribution (eau de pluie, eau sanitaire alimentée par eau "récupérée")	Qt
Activités industrielles et artisanales : utilisation de l'eau en circuit fermé : utilisation-filtrage-épuration-stockage	Qt
Connaître, limiter et gérer les prélèvements	
Inventaire des prélèvements, outil de suivi (prioritairement en ZRE)	Qt
Quantifier et encadrer les forages individuels	Qt
Gestion collective des prélèvements - partage de la ressource : quotas/attribution de volumes par usage	Qt
Proposition de classement des bassins versants à problème en ZRE (Zone de Répartition des Eaux) ou bassins à déficit quantitatif	Qt
Limiter très fortement ou même supprimer les prélèvements pour les cultures en période d'étiage	Qt
Raisonnement des consommateurs	Qt
Supprimer les pompes sur petits cours d'eau et nappes d'accompagnement	Qt
Suivi et sécurisation des modes de prélèvements, notamment par captages	Qt
Améliorer les équipements et mieux contrôler les prélèvements agricoles	Qt

Légende :

- Propositions IIBS
- M Propositions "Commission Ecosystème"
- Q Propositions "Commission Qualité"
- Qt Propositions "Commission Quantité"
- 3C Propositions des 3 commissions

Scénarios contrastés - Tableau de synthèse issu des commissions thématiques - SAGE Sarthe Amont

Gestion des espèces		Aménagement de l'espace		Sécurisation de la ressource (pollution accidentelle et quantité)	
Gérer les espèces invasives		Restaurer et entretenir le bocage		Protéger les captages et zones de captages	
Informier et sensibiliser	M	Restauration du maillage bocager (frein hydraulique, piège à nitrates et pesticides, lutte contre l'érosion, ...)	M/Q	Mise en place de PPC jusqu'au terme de la procédure et les faire respecter	Q/Qt
Améliorer le suivi, la surveillance, réaliser un inventaire (au moins pour les espèces nuisibles des cours d'eau : écrevisses californiennes, américaines par exemple)	M	Favoriser les haies sur talus perpendiculairement aux pentes	Q/Qt	Mise en œuvre d'actions et prescriptions dans les zones d'alimentation ou productives	Q
Etablir et mettre en place des plans de gestion (ragondins, jussie...) pour endiguer impérativement tout départ de prolifération, voire éradiquer une espèce envahissante	M	Favoriser la filière bois autour de l'entretien des haies	Q	Engager des programmes de reconquête de la qualité de l'eau dans les bassins d'alimentation de captage (ex : Saint-Pierre-des-Nids)	Q
Restaurer les habitats et les populations piscicoles et astacicoles		Interdire le broyage (épareuses...)		Mise en œuvre de prescriptions supplémentaires dans les PPC	
Fermeture totale de la pêche en hiver	M		M		Q
Gérer les plans d'eau		Sécurisation quantitative de la ressource		Sécurisation quantitative de la ressource	
Mieux gérer la pêche à l'anguille	M	Distinguer le plan d'eau (effet piscicole, jeux aquatiques) et la mare (<1 000 m ² et <1,5 m de profondeur, effet batraciens...)	Qt	Développer les programmes locaux de diversification de la ressource en eau potable	Q/Qt
Inventorier les secteurs perturbés et dégradés	M	Interdire ou limiter strictement la création de plans d'eau sur BV prioritaires (espèces, milieux sensibles)	M/Qt	Multiplier les points de captage	Q
Améliorer la connaissance "anguille"		Interdire le prélèvement pour l'alimentation d'un plan d'eau à l'étiage	M	Préserver les zones productives sous forme de dispositions réglementaires	Q
Communiquer sur l'anguille		Finaliser l'inventaire des plans d'eau et diagnostic par sous-bassins, puis communiquer		Sécuriser la prise d'eau d'Alençon	Q
		Mettre en place un règlement pour les plans d'eau existants	M/Qt	Subordonner les autorisations de lotir à la capacité de traitement de la station d'épuration et la capacité de la ressource	Qt
		Prendre en compte la spécificité des barrages à sec chargés de ralentir et atténuer les inondations	M		
		Mieux gérer l'occupation des sols en fond de vallée			
		Proscrire tout remblai en lit majeur, basse vallée et bas pré	Q/Qt		
		Favoriser la prise en compte du milieu naturel dans les documents d'urbanisme	Q		
		Mise en place de zones enherbées sur fossés et cours d'eau	Q		
		Inciter à la mise en herbe des fonds de vallée	M		
		Interdire carrière en zone alluviale	M		
		Couvert hivernal obligatoire	M		
		Inciter la conversion des peupleraies en boisement forestier plus adapté (aulnaie, frênaie, ...) ou retour à un milieu ouvert	M		

Légende :

	Propositions IIBS
M	Propositions "Commission Ecosystème"
Q	Propositions "Commission Qualité"
Qt	Propositions "Commission Quantité"
3C	Propositions des 3 commissions

Scénarios contrastés - Tableau de synthèse issu des commissions thématiques - SAGE Sarthe Amont

Morphologie des cours d'eau	
Gestion de la ripisylve et des berges	
Protection des berges	Q
Interdire peupliers et résineux	M
Interdire coupe à blanc	M
Redensifier les ripisylves	
Préserver l'état physique des cours d'eau	
Interdire le calibrage et tout travaux dans le lit du cours d'eau	M/Q
Restaurer les cours d'eau curés et recalibrés (CRE notamment)	3C
Classer davantage de cours d'eau en arrêté de biotope	Q
Planter des poubelles sur les sites touristiques en bordure de cours d'eau	Q
Supprimer l'abreuvement du bétail dans le lit mineur, surtout sur le chevelu, les ZH et les sources (abreuvoirs et accès aménagés, clôtures...)	M/Q
Imposer un règlement d'abreuvoirs	M
Utiliser techniques alternatives au curage	M
Sensibilisation des riverains et des collectivités pour définir une meilleure approche de gestion (entretien, techniques, ...)	M
Harmonisation des arrêtés préfectoraux de curage, voire suppression de ces derniers	M
Favoriser les actions de renaturation (recharge sédimentaire, augmentation de la rugosité, reprise du tracé ancien...), sur des sites pilotes et/ou des affluents générateurs de crues	3C
Inventaire des petits cours d'eau et du chevelu	M
Identifier les cours d'eau déplacés/détournés de leur cours d'origine	M
Gestion équilibrée des embâcles	M
Améliorer la continuité écologique	
Arasement obligatoire des ouvrages vétustes ou non entretenus (sans justification économique hydroélectrique, AEP...)	Q/Qt
Supprimer les ouvrages en 1re catégorie (cours d'eau salmonicoles)	M
Favoriser le court-circuitage des biefs de moulin	M
Remplacement des buses par des pont-cadre	M
Restaurer la dynamique fluviale et le transport sédimentaire et la circulation piscicole	M
Gérer une manœuvre raisonnée des ouvrages (non systématique)	M
Favoriser les passes à poissons en 2e catégorie	M
Limiter la couverture par busage de 10 à 4 m	M
Favoriser l'effacement des petits ouvrages busés	M
Réglementer la période d'ouverture des vannages : les ouvrir en hautes eaux	M
Favoriser l'alimentation en eau des cours d'eau naturels par rapport aux biefs ou cours dérivés	M
Rendre transparent les ouvrages transversaux	M
Réaliser un inventaire-diagnostic participatif des seuils	
Maintenir des barrages pour permettre la circulation nautique toute l'année (canoë, kayak),	Qt
Mettre en place une charte de gestion hivernale des ouvrages là où l'effacement est impossible	Qt

Zones humides	
Mieux connaître les zones humides	
Prendre en compte toutes les zones humides, y compris les petites	M
Prescrire les inventaires lors de l'élaboration des PLU et cartes communales	M
Etablir la relation zones humides/niveaux d'eau	M
Recenser les zones humides permanentes et temporaires	M
Proposer la désignation de zones humides d'intérêt environnemental particulier	M
Sensibiliser et concerter	
Sensibilisation de la profession agricole pour une gestion durable (entretien, pâturage, ...)	M
Informier et communiquer auprès des élus et des propriétaires terriens	
Protéger	
Interdire le drainage en zones humides	M/Qt
Protéger les ZH dans les documents d'urbanisme	3C
Interdire les remblais en zones humides	M
Interdire toute nouvelle peupleraie en zone humide	M
Interdire tout atteinte aux ZH, sauf intérêt général démontré avec comme mesure compensatoire la reconstitution équivalente ou au double de la surface détruite sur le même BV	M:Qt
Limiter l'urbanisation proches des zones humides	M
Eviter la disparition des ZH : maintenir les niveaux d'eau les alimentant	M
Interdire la destruction, notamment lors d'aménagements urbains	M
Restaurer et gérer	
Restaurer les zones humides en milieu forestier (gestion des ligneux, alimentation hydrique, entretien avec un programme pluriannuel)	M
Accompagner les agriculteurs pour maintenir les zones humides (aides financières par exemple)	M
Avoir recours à des acquisitions foncières	M
Mise hors service des drains existants dans le lit majeur et les ZH	M
Mettre en place des micro-vannages sur tous les fossés en site Natura 2000	M

Légende :

- Propositions IIBS
- M Propositions "Commission Ecosystème"
- Q Propositions "Commission Qualité"
- Qt Propositions "Commission Quantité"
- 3C Propositions des 3 commissions

Scénarios contrastés - Tableau de synthèse issu des commissions thématiques - SAGE Sarthe Amont

Protection des populations contre les inondations	
Améliorer la connaissance et le suivi des inondations	
Etudier la genèse des crues de la Sarthe en amont d'Alençon par sous-bassin versant	Qt
Mieux connaître l'influence de l'Orne Saosnoise et y instaurer un PPRi	Qt
Renforcer le suivi type CRISTAL sur les affluents de la Sarthe	Qt
Aider à la mise en place de SIG interactif pour prévenir et gérer les crises	Qt
Gestion des zones d'expansion des crues	
Connaître les ZEC au niveau de la parcelle pour mieux étudier les instaurations potentielles	Qt
Instaurer, restaurer et entretenir les zones d'expansion des crues	M/Qt
Préserver les ZEC et interdire les constructions en ZEC	M/Qt
Maintien des embâcles pour freiner les écoulements en crue	M
Permettre à l'eau des cours d'eau en crues de s'étendre : acquisition/gestion de zones d'expansion des crues sur les secteurs les plus "générateurs" ou contributifs de crues	Qt
Gestion de l'espace	
Limiter l'imperméabilisation des sols	Qt
Changer les pratiques agricoles en lits majeurs	Qt
Limiter les drainages	Qt
Rétablir les prairies en lits majeurs	Qt
Acquérir les zones sensibles et prioritaires	Qt
Instaurer des servitudes sur des zones inondables non bâties (avec dédommagement aux propriétaires et/ou usagers)	Qt
Favoriser des zones de stockage naturelles (lacs...) et autres (château d'eau...)	Qt
Respecter les PPRi	Qt
Culture du risque	
Accompagner les services de l'Etat dans l'élaboration des PCS (Plans Communaux de Sauvegarde)	Qt
Privilégier la prévention à la protection	Qt
Mettre en place de repères de crues dans chaque commune	Qt
Protection des zones inondables	
Modifier la destination des habitations en zones inondables : inciter les collectivités à acheter les maisons à risque pour démolition	Qt
Inciter à l'acquisition foncière en zones inondables (prioritairement sur les secteurs en PPRi)	Qt
Développer les PPRi sur les affluents	Qt
Ouvrages pour ralentissement des crues	
Création d'un maximum de bassins tampons et aménagement des bassins existants	Qt
Développer de petits aménagements de ralentissement dynamique des crues sur l'ensemble du bassin versant (affluents)	Qt
Réaliser des ouvrages de ralentissement dynamique des crues sur les cours d'eau principaux et secondaires	Qt
Réaliser des retenues (zones tampons) sur les collecteurs de drainage	Qt
Maintenir en place les ouvrages existants	Qt

Gestion de l'AEP	
Sécuriser l'AEP	
Afficher une priorité à l'AEP	Qt
Promouvoir des schémas directeurs d'Alimentation en Eau Potable (engager la révision de celui de l'Orne) et tendre vers l'harmonisation entre les départements	Qt
Sécuriser l'AEP sur Alençon par une recherche globale visant les différentes solutions possibles (y compris géographiquement éloignées du besoin)	Qt
Optimiser les points de captage fiables (améliorer le rendement)	
Améliorer les réseaux AEP	
Interdire toute nouvelle interconnexion en mettant la pression sur la ressource (qualité, quantité), et ne permettre l'interconnexion qu'en dernier recours	Qt
Veiller à la qualité et au rendement des réseaux de distribution lors des instruction de nouvelles demandes de prélèvements ou de renforcement	Qt
Diagnostiquer et réhabiliter progressivement les réseaux pour optimiser les rendements	Qt
Augmenter taille des unités Production et Distribution AEP	Qt

Légende :

	Propositions IIBS
M	Propositions "Commission Ecosystème"
Q	Propositions "Commission Qualité"
Qt	Propositions "Commission Quantité"
3C	Propositions des 3 commissions